



ASSOCIATION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES FRANCOPHONES
AILE FRANCOPHONE DU GROUPEMENT BELGE DES MEDECINS SPÉCIALISTES
FÉDÉRATION D'UNIONS PROFESSIONNELLES RECONNUE PAR LA LOI

Avenue de la Couronne, 20 – 1050 Bruxelles
☎ 02-649.21.47 - ☎ 02-649.26.90 – info@gbs-vbs.org – www.gbs-vbs.org

Bruxelles, le 10 février 2014,

Numerus clausus - L'Association des Médecins Spécialistes Francophones (AMSFr), l'aile francophone du GBS, défend un examen d'entrée aux études de médecine dans tout le pays.

« Le CIUM (Comité interuniversitaire des étudiants en médecine) et le ministre Marcourt s'obstinent à proposer des mécanismes de filtrage des étudiants en dépit du bon sens. En effet, ceux-ci vont conduire respectivement à former des détenteurs d'un diplôme de médecine au rabais ou à faire perdre leur temps à tous les étudiants qui échoueront ou qui ne seront pas classés en ordre utile. »

L'AMSFr a été informée par la voie de la presse généraliste et médicale (le Journal du Médecin) que les étudiants francophones vont subir un filtrage pour accéder au cursus complet des études de médecine.

La solution retenue par le CIUM est celle d'un concours en fin de première année : dans ce concours, le nombre de reçus (étudiants titulaires d'une attestation A) sera égal au quota fixé par l'INAMI, redistribué ensuite entre les universités. Le concours ne privera pas les étudiants qui ont réussi mais qui ne sont pas reçus, de poursuivre leurs études (étudiants titulaires d'une attestation B).

Quant au ministre Marcourt, il s'est rallié à l'idée d'un filtrage, mais sous la forme d'un concours réalisé à l'issue de la première année d'études.

Pour les raisons suivantes, l'AMSFr s'oppose à ces deux solutions :

- Le système d'attestations différenciées fait de fausses promesses aux bénéficiaires de l'attestation B, qui deviennent détenteurs de l'illusion de pouvoir pratiquer un jour la médecine dans le cadre de l'INAMI ; ils auront fait les mêmes études, les auront réussies et auront eux aussi un diplôme de médecin délivré par une université. Ils ne manqueront donc pas d'aller en justice (belge ou européenne) pour que leur attestation B leur confère les mêmes droits que les détenteurs de l'attestation A, ce qui, en cas de victoire, réduirait à néant la finalité du système de filtre mis en place.
- Le système de filtre irrévocable placé à l'issue de la première année d'études est cynique parce qu'il intronise une perte annuelle de plus de 1500 années de travail que pourrait produire la jeunesse francophone en faveur de nos régions dans leur nécessaire redressement économique. De plus, il cautionne une

dépense inacceptable du budget de l'enseignement francophone, qu'il vaudrait beaucoup mieux investir dans une meilleure qualité de l'enseignement secondaire. Enfin, il impose aux familles des étudiants recalés un investissement inutile et souvent difficile à gérer.

L'AMSFr estime qu'il est plus sensé de consacrer les moyens financiers et humains, nécessaires et disponibles, dans une formation efficace des jeunes médecins appelés à soigner demain la population avec le talent qui lui est aujourd'hui reconnu.

Par ailleurs, rien ne justifie qu'à quelques kilomètres de part et d'autre de la frontière linguistique, les exigences de connaissances et d'aptitudes des futurs médecins présentent des différences fondamentales. C'est pourquoi, le bon sens doit inciter les deux communautés à collaborer pour sélectionner les candidats médecins sur les bases d'un examen d'entrée similaire.

L'AMSFr rappelle que la finalité de l'examen d'entrée est d'ajuster l'offre médicale à la demande et que cette dernière ne peut être évaluée que par un cadastre régulièrement actualisé au niveau fédéral, sur base de la démographie médicale ventilée selon les spécialités et le niveau d'activité de chacun, sans négliger sa dimension géographique.

En conclusion, l'AMSFr persiste donc à soutenir l'idée la plus raisonnable de mettre en place un examen à l'entrée des études de médecine, similaire à celui qui est organisé en Flandre.



Prof. Dr. F. Heller
Secrétaire AMSFr



Dr. M. Lievens
Président AMSFr